



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

IDENTIFIER ET PREVENIR LE RISQUE CHIMIQUE



Contexte

Toute personne utilise au quotidien de nombreux produits chimiques dangereux et les conséquences pour la santé peuvent être graves. Selon le code du travail, les salariés exposés aux risques chimiques doivent être sensibilisés. Repérer les expositions est une première étape pour la mise en œuvre de moyens de protection adaptés, permettant de préserver leurs santé et sécurité .



Objectifs

- ▶ Décrire le risque chimique
- ▶ Identifier les dangers et les risques liés aux risques chimiques
- ▶ Connaître les effets sur la santé liés aux expositions
- ▶ Développer une démarche de prévention



Programme et contenu

- ▶ L'exposition au risque chimique
- ▶ La réglementation en trois mots
- ▶ Le repérage des dangers et risques
- ▶ Les voies d'expositions et les effets sur la santé
- ▶ Les moyens de protection



Modalités

- ▶ **Ouvert à tout public**
- ▶ Planning, renseignements et **inscriptions auprès de Monique LAMBERT** (sensibilisation@asstv86.fr – 05 49-61-19-77)
- ▶ Exercices pratiques (mise en situation, échanges ludiques...)
- ▶ Disposer d'un outil informatique (ordinateur, smartphone...) est conseillé



Public

Salariés, employeurs, représentant des salariés, membres du CSE



Date - Durée

½ journée
De 09h00 à 12h00

07 mars 2024
18 juin 2024
10 octobre 2024



Lieux

Poitiers



Coût

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise



Intervenants

Stéphanie CHAUMET
et Patrick GORA
Conseillers en
Prévention



Contact

Monique LAMBERT
sensibilisation@asstv86.fr
05 49 61 19 77